

Procédure de consultation

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication

Vue d'ensemble sur le FTP

Dans le cadre de la vue d'ensemble, demandée par le Parlement, sur les projets d'infrastructure ferroviaire qui restent à financer, il s'agit d'actualiser le crédit global pour la NLFA et d'assurer le futur développement de l'infrastructure ferroviaire (ZEB) à l'aide d'une nouvelle loi fédérale ainsi que d'un crédit global ad hoc.

Date limite: 6 juillet 2007

Les documents relatifs à la procédure de consultation peuvent être obtenus auprès de: Office fédéral des transports, Section planification, 3003 Berne, téléphone 031 322 57 50, fax 031 322 55 95

Le dossier envoyé en consultation peut être consulté à l'adresse suivante:
<http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>

17 avril 2007

Chancellerie fédérale